FEC formation éducation culture



CAHIER FEC

DES (MÉS)USAGES SOCIAUX DE L'AFFECTIVITÉ

Oleg BERNAZ, asbl FEC

« Ce n'est pas l'irruption des émotions qui fait le lit du fascisme, mais leur refoulement. Les affects ne cessent d'être disqualifiés dans l'ordre du discours démocratique. Cela ne veut pas dire qu'ils soient absents, comme le rappellent les usages du dégoût. Mais justement, un effort est fait pour tenir les économies affectives dans une certaine invisibilité, derrière un discours qui fait mine d'en appeler à la seule raison politique, et qui fait croire que toute échappée hors de ce périmètre est un dérapage anecdotique. »

Chowra Makaremi,
Résistances affectives, La découverte, Paris, 2025.

Des (més)usages sociaux de l'affectivité :
réflexion et grille d'analyse

Oleg BERNAZ, FEC asbl

Novembre 2026

Article paru également dans L'Esperluette, n°129 - septembre 2026

Introduction

On se souvient de la tronçonneuse agitée par le président ultralibéral argentin Javier Milei pendant sa campagne présidentielle, au point de devenir l'un des symboles de son projet politique.

Cet objet illustre sa volonté de couper profondément dans les dépenses publiques et de remettre en cause les protections sociales. Il évoque aussi l'orientation conservatrice de l'ensemble de ses réformes qui s'inscrivent dans une « thérapie du choc » ayant pour but de « restructurer » tous les niveaux de l'action collective et en particulier de l'État ; Milei se définissant comme « une taupe qui va détruire l'État de l'intérieur » (1).

Ces options sont regroupées sous le terme de « néolibéralisme », notion qui a fait couler beaucoup d'encre depuis son élaboration par les ordo-libéraux allemands et son développement par l'École de Chicago.

Ces attaques contre l'État social et les services publics se retrouvent dans la politique du gouvernement belge de l'Arizona. Cette façon de concevoir les politiques publiques n'a rien de véritablement nouveau.

L'actuel et sans précédent démantèlement des acquis sociaux ne peut être dissocié des réactions émotives qu'il suscite : colère, révolte, ressentiment, voire haine, mais aussi espoir et empathie. Loin d'être secondaires, ces émotions traversent les débats publics et politiques ; elles peuvent devenir de puissants moteurs soit de mobilisation, soit de division.

Comme l'ont montré plusieurs auteur·rices (2), ces réactions émotives sont souvent prises dans un double piège : tantôt disqualifiées au profit d'un calcul rationnel, tantôt instrumentalisées par des discours racistes ou par l'idéologie néolibérale.

En tant qu'acteur·rice socioculturel·le et d'action collective, il est nécessaire de questionner cette tension en posant un autre cadre conceptuel pour analyser le lien entre affectivité et politique, de clarifier ce que ces politiques produisent concrètement : que faisons-nous de nos émotions lorsqu'il s'agit de penser et de construire l'action collective ? Ces émotions sont-elles un frein, un défi à dépasser, un ressort à mobiliser ou un terrain à investir ?

Pratiquement, cette fiche pédagogique propose une méthode destinée aux formateur·rices et animateur·rices pour déconstruire le rôle des affects, en partant du contexte et des attaques menées par le gouvernement Arizona contre les services publics.

Un contexte néolibéral

En Belgique comme dans de nombreux pays, les gouvernements néolibéraux mènent au nom de l'austérité des politiques réduisant le rôle de l'État et démantelant les services publics. Ce détricotage est soit ouvertement revendiqué, soit s'opère progressivement en étant moins directement visible (réductions budgétaires, externalisation de certaines missions publiques, marchandisation de service).
Ces politiques s'appuient sur un même argument central : la nécessité de réduire une dette et un déficit publics présentés comme insoutenables : ces éléments sont présents dans la Déclaration de politique générale du gouvernement fédéral de l'Arizona (3).

Présentées comme nécessaires et urgentes pour garantir « la viabilité à long terme des finances publiques », les réformes du gouvernement Arizona sont conçues dans cette logique d'austérité et sont défendues au nom de la rationalité : face à un pays présenté comme en « dérive budgétaire », le seul choix possible est de réduire les dépenses et de réformer en profondeur l'État social si l'on veut stabiliser le pays.

Ce discours ne présente pas les réformes comme un choix politique parmi d'autres, mais comme une nécessité dictée par la raison. À plusieurs reprises, le Premier ministre Bart de Wever a signalé que ce n'est pas de « gaieté de cœur » qu'il met en œuvre ces réformes, mais qu'elles sont indispensables si l'on veut écouter la raison. Dans son bilan après un an à la tête du gouvernement, il affirme sans ambiguïté que « dans l'agir politique, il ne faut pas être un imbécile et agir d'une façon émotionnelle » (4).

Ce point de vue est aussi adopté par d'autres partis au pouvoir, comme la déclaration du président du MR en juin 2024 : *« On va gérer le pays comme des ingénieurs, pas comme des poètes »* ou celle du président des Engagés :

« L'école, c'est d'abord la rationalité, il ne faut pas forcément être d'accord, mais c'est important de respecter ce que la majorité et la démocratie décident » (5).

Derrière ces expressions, se dessine une conception de l'action politique favorisant la raison au détriment des émotions.

Cette insistance sur la raison comme repère central dans la manière de faire de la politique et de concevoir les réformes gouvernementales n'est pas un hasard.

En réalité, ce qui s'y joue, c'est une stratégie pour fermer les portes à d'autres alternatives, mais aussi une manière de disqualifier les émotions et leur rôle en politique.

Pourtant, peut-on réellement séparer aussi nettement la raison des émotions lorsqu'il s'agit de faire des choix politiques qui touchent directement aux conditions de vie de la population ?

Il n'est pas rare que les émotions soient présentées comme un obstacle dans l'agir politique ; elles sont souvent perçues comme soumises à une « logique » à la fois imprévisible et ambigüe, alors qu'en politique, l'important serait de fixer des principes d'action rationnels et clairement identifiables.

Que l'émotion soit perçue comme incongrue dans l'agir politique repose sur l'opposition entre affectivité d'un côté et raison de l'autre.

Une réflexion philosophique éclairante : la pathologisation des émotions

Pour comprendre les racines conceptuelles de cette tension, les écrits du philosophe allemand Emmanuel Kant peuvent être mobilisés, car il les présente sous leur forme la plus radicale.

Dans son Anthropologie du point de vue pragmatique (1798), il souligne que « l'émotion rend plus ou moins aveugle » et que, prise en soi, elle est « toujours dépourvue de sagesse » (6). Il y met en évidence l'idée selon laquelle les émotions « excluent la maitrise de la raison » (7).

Il est difficile d'exprimer plus clairement cette opposition : l'émotion est aveugle et exclut la raison, tandis qu'elle représente la capacité à penser et à décider de manière éclairée, d'où leur rapport antagonique. Kant considère les émotions comme une véritable menace pour la raison en les pathologisant : « être soumis aux émotions et aux passions est toujours une maladie de l'âme » (8).

Une telle conception ne laisse que peu de place à une réflexion sur les rapports et l'opposition entre raison et émotions. Si l'émotion est considérée comme une faiblesse, une forme d'aveuglement, voire une maladie, elle devient difficilement compatible avec une conception rationnelle de l'action politique. Dans cette perspective, les personnes qui expriment leur colère, indignation ou espoirs face aux décisions politiques risquent d'être perçues comme incapables de raisonner correctement. Situées dans ce cadre pathologisant, il devient difficile, voire impossible, de penser autrement l'action politique.

Cette stratégie de disqualification des émotions au profit de la raison mérite d'être interrogée. Elle peut être schématisée avec trois boucles.

La première boucle présente une société en état de choc, par exemple suite à des stratégies consistant à couper dans les budgets des services publics, le non-marchand et la Sécurité sociale.



Face à cet état de choc, il est normal de ressentir colère, tristesse, angoisse : ces émotions peuvent conduire à une situation de détresse et de dépression. Pour empêcher qu'elles prennent la forme d'une revendication collective et deviennent un mouvement social de contestation, les groupes sociaux dominants ont donc intérêt à les disqualifier : c'est ce que montre la deuxième boucle.

Les personnalités sociopathes refusent de reconnaitre les droits d'autres personnes tout en niant la légitimité de leurs émotions, surtout lorsqu'elles menacent les rapports de pouvoir établis.

La pédagogie de cette cruauté véhiculée se caractérise par un double mouvement : l'effroi et la stupeur d'un côté ; l'habitude et le déni de l'autre.

La troisième boucle peut être décrite ainsi : nous sommes choqués lorsque nous voyons à la télévision une personne qui a perdu ses droits au chômage. Les discours dominants nous habituent à cette vision car selon leurs arguments, l'austérité ne peut conduire qu'à des coupes budgétaires à tous les niveaux de la vie collective.

La cruauté comme résultat de l'application des règles d'austérité devient un bruit de fond, comme si elle était la seule grammaire possible du monde social. Ce que font ces politiques d'austérité, ce n'est donc pas uniquement produire de la souffrance (exclure du chômage de personnes qui y ont droit), c'est surtout produire de l'indifférence et de la violence.

Manipulation des émotions en politique

À l'opposé du premier constat, force est de reconnaitre que les émotions ne sont pas seulement considérées comme un obstacle à la raison ; elles sont largement investies par et dans des stratégies de management inspirées de l'idéologie néolibérale.

Dans son ouvrage La comédie humaine du travail, la sociologue Danièle Linhart montre le rôle prépondérant occupé par les émotions dans le monde du travail :
« Les émotions, l'intuition, l'esprit de compétition, l'intelligence qui s'adapte, voilà ce sur quoi l'entreprise doit miser pour être rentable et performante, mais aussi pour créer du consensus. Voilà qui permet de sortir du registre de la confrontation, de l'antagonisme et du conflit.
L'entreprise devient le lieu où l'on est tous frères. On partage des sentiments humains : des émotions, de la peur, de la souffrance, du plaisir, de l'attention aux autres, du courage. On partage avant tout la condition humaine. Et le manager est celui qui fait vivre et fructifier au mieux la contribution essentiellement humaine de chacun » (9).

Le statut des émotions change : elles ne sont plus perçues comme une menace pour la raison, elles se transforment en ressource mobilisée par l'organisation. Il ne s'agit plus de s'opposer aux émotions, mais de les canaliser et de les mettre au travail.

Une autre conception de l'être humain se substitue à la vision kantienne : une anthropologie qui donne une place centrale aux affects et à leur rôle dans nos vies, non seulement dans nos vies personnelles, mais aussi dans celles des institutions et des organisations.

Le cas de l'école montre que cette valorisation des compétences émotionnelles dépasse largement le monde du travail. En France et en Belgique notamment, l'empathie fait partie des compétences que l'on cherche à développer chez les élèves.

Par exemple, le Ministère français de l'Éducation nationale et de la Jeunesse a mis en place des formations spécifiques pour les élèves, qui doivent « favoriser l'acquisition d'un ensemble de compétences indispensables au vivre-ensemble, à l'estime de soi, au respect de l'autre », en soulignant les effets attendus de cette formation sur la réduction des violences et des conduites addictives, l'amélioration de la santé et du bien-être, la réussite scolaire, les relations à soi et aux autres.

La Belgique n'échappe pas à cette évolution. Par exemple, la Ligue de l'Enseignement et de l'Éducation permanente présente des dispositifs conçus pour développer l'empathie des jeunes et réduire les risques de violence (10).

En soi, il est difficile de contester l'intérêt de tels dispositifs : apprendre à mieux comprendre les autres, à reconnaitre ses émotions et à développer des relations respectueuses peut certainement contribuer au mieux « vivre-ensemble ».

Néanmoins, leur développement soulève des questions plus fondamentales : que se passe-t-il lorsque les émotions et les qualités relationnelles deviennent elles-mêmes des compétences à acquérir, à évaluer et à mobiliser ? Quelles conceptions de l'individu et de la société se trouvent derrière cette volonté de former les élèves à leurs propres émotions ?

a. L'affectivité (ici l'empathie) comme un capital

L'école n'est pas un cas isolé. L'usage de la notion d'empathie et la valorisation des émotions sont présents dans des domaines très différents, comme le coaching et les formations aux « compétences émotionnelles ».

Avec le développement des boites de coaching, l'usage de la notion d'empathie se réduit à un projet simple. L'affectivité n'est plus seulement considérée comme une dimension de la personne : elle devient une ressource que l'on peut développer, améliorer et mettre au service de sa réussite en tant qu'individu cherchant à accroitre sa compétitivité sur le marché du travail. Elle tend à être traitée comme un véritable capital avec un rendement.

Cette logique apparait également dans des domaines plus éloignés de la performance professionnelle. Prendre l'exemple de la Poupée d'empathie peut paraitre surprenant : placée dans les bras d'une personne âgée comme un vrai nourrisson, elle permettrait de « favoriser l'expression des sentiments » et de « réveiller des souvenirs » (11).

Anecdotique, cet exemple révèle que l'empathie et les émotions font l'objet d'une véritable offre de services, d'outils et de technologies destinés à les susciter, les développer ou les mobiliser. De l'école au monde du travail, jusqu'aux dispositifs d'accompagnement des personnes âgées, l'affectivité tend à devenir une compétence à cultiver et une ressource à valoriser.

b. L'empathie peut-elle devenir un outil de culpabilisation ?

Une autre dérive apparait lorsque les responsables politiques mobilisent l'empathie pour critiquer et culpabiliser les acteurs, actrices et militant·es des mobilisations sociales pourtant légitimes. L'émotion est alors sollicitée pour déplacer le regard.

Plutôt que de s'interroger sur les raisons d'une mobilisation collective, le focus est mis sur les soi-disant « victimes » de ces actions collectives et invite chacun·e à se mettre à la place de ceux et celles qui en subissent les conséquences (effets négatifs).

Les réactions de certains responsables politiques illustrent cette évolution et les exemples ne manquent pas en Belgique.

L'empathie change alors de fonction : retournée contre la mobilisation collective, elle ne consiste plus à chercher à comprendre les différentes parties d'un conflit social, mais à demander aux grévistes de prendre en compte les difficultés qu'ils et elles provoquent chez les autres.

Elle devient une injonction individuelle : la figure du bon citoyen renvoie à la personne qui adopte le point de vue des usagers, de la clientèle ou du personnel empêché, plutôt qu'à celle qui interroge les raisons de la grève.
Les revendications, les rapports de force ou les conditions de travail passent au second plan.

Les grévistes sont alors présenté·es comme égoïstes, autocentré·es ou incapables de comprendre le ressenti des autres. L'appel à l'empathie contribue à transformer une revendication collective en problème individuel de comportement.

Cette manière de mobiliser les émotions n'est pas sans conséquences politiques. En faisant de l'empathie une qualité individuelle que chacun·e devrait démontrer, elle peut conduire à délégitimer certaines formes de conflictualité sociale et, à terme, rend plus acceptables des propositions visant à restreindre le droit de grève. N'y aurait-il pas là matière à justifier les propositions d'élu·es pour réduire le droit de grève ou de manifester dans l'espace public ?

Le débat et l'opposition des organisations syndicales et du monde associatif autour de la loi dite « anti-casseurs » portée par le ministre de la Justice, Vincent Van Quickenborne, rappellent que la remise en cause des formes de mobilisation collective n'est pas une question théorique.

Ces exemples permettent de mieux comprendre le deuxième piège : une approche individualisante des émotions.

La colère, l'indignation ou l'empathie sont ramenées aux qualités et/ou aux défauts des individus, alors qu'elles peuvent aussi être l'expression de rapports sociaux, de conflits et d'expériences collectives.

Dès lors, on peut s'interroger : comment prendre au sérieux les émotions dans l'action collective sans, d'un côté, les disqualifier au nom de la rationalité et, de l'autre, les réduire à des compétences individuelles que chacun·e serait sommé·e de maitriser ?

Comment peut-on sortir à la fois d'un discours excessivement rationalisant tout en évitant de tomber dans le cadre néolibéral de traitement des émotions ?

Pour prendre du recul

Se pencher sur les conceptions qui structurent les émotions permet d'éviter ce double piège. Plusieurs éléments sont centraux. Tout d'abord, il faut interroger le bien-fondé de l'extériorité et remettre en question l'opposition entre émotions et raison. Les émotions sont-elles réellement « aveugles » ?

Sont-elles nécessairement irrationnelles et échappent ou excluent-elles toute forme de maitrise de la raison ? On peut au contraire soutenir l'hypothèse que les émotions ne sont pas dépourvues d'une certaine rationalité. Elles peuvent exprimer une expérience vécue, une injustice ressentie, une situation jugée intolérable ou, au contraire, l'espoir d'une autre situation.

Autrement dit, une émotion ne se réduit pas à une réaction incontrôlée qui viendrait interrompre la réflexion. Elle peut être une manière de percevoir et d'interpréter le monde.

Cette conception permet également d'examiner une idée souvent présente dans les discours politiques : l'émotion tue le débat et fait obstacle à la seule « bonne » décision, dictée par la raison.

Cette affirmation repose sur une opposition schématique entre la raison politique supposée maitrisée et le registre de l'affectivité qui échapperait au contrôle.

Cette lecture oublie une dimension importante du mot lui-même. Le terme « émotion » possède une connotation et une origine profondément politiques. Il provient de la même racine qu'« émeute » et « émoi » (es-moi), qui à l'origine désignaient un soulèvement populaire susceptible de déstabiliser l'ordre social et de contrevenir à la raison politique.

L'émotion n'évoque pas seulement un bouleversement intérieur ou physiologique ; elle désigne aussi un mouvement qui traverse les individus et qui, lorsqu'il devient collectif, peut remettre en question un ordre social et politique. Cette dimension collective est essentielle pour comprendre autrement le rôle des émotions dans l'action politique.

Plutôt que de les considérer uniquement comme perturbatrices de la raison ou constituant une compétence individuelle à maitriser, il devient possible d'envisager les émotions comme des expériences qui peuvent relier les individus, font émerger des désaccords et contribuent ainsi à la constitution d'un « nous » collectif.

Par ailleurs, les affects constituent également une manière de percevoir et de connaitre le monde. Ils nous renseignent sur ce que nous vivons, sur la manière dont nous faisons l'expérience d'une situation problématique et sur les effets que celle-ci peut produire sur nous. Cela ne signifie pas que toute émotion constitue, à elle seule, une interprétation fiable de la réalité. Les affects peuvent aussi représenter des signaux à écouter et interroger, fournir des éléments pour comprendre cette situation et chercher ce qui produit ces affects.

Prenons l'exemple du travail : la répétition d'un sentiment d'épuisement, d'angoisse, de stress ou de malaise dans la sphère professionnelle peut amener à questionner les conditions de travail, les relations avec les autres ou encore l'organisation dans laquelle les travailleurs et travailleuses évoluent.

Ainsi, l'émotion à l'origine d'un questionnement sur les conditions de travail ne se trouve pas à l'opposé de la réflexion. Bien au contraire, elle la rend possible et cherche aussi ses conditions d'émergence.

Enfin, il est intéressant d'examiner comment est construite socialement l'opposition entre raison et affectivité. On peut remarquer que cette opposition est liée à une répartition des rôles entre les sexes : bien souvent, les hommes insistent sur l'importance du rationnel et du pragmatique dans l'exercice de la politique; l'affectivité est reléguée à la sphère privée qui renvoie au féminin.

En d'autres mots, la raison, la maitrise de soi et le pragmatisme sont associés à la sphère publique et politique (reliée au masculin), tandis que les émotions, le soin et l'attention aux autres sont renvoyés à la sphère privée (associée au féminin).

Émerge de cette réflexion une série de questions interpellantes : que perd-on lorsque l'on considère que les émotions sont moins légitimes que la raison ? Que devient l'action collective si l'on reconnait, au contraire, que les affects peuvent nous aider à percevoir une situation, à la comprendre et à nous mettre en mouvement ?

Réinvestir l'éducation permanente : proposition d'animation

S'inspirant du Voir-Juger-Agir, méthode de l'éducation permanente développée par Cardijn, cette animation explore la manière dont les émotions s'expriment dans l'engagement politique et peuvent être transformées en ressources pour l'action collective, tout en évitant les écueils mentionnés.

Destinée à des groupes de délégué·es syndicaux (15 à 25 personnes), elle s'adapte à d'autres contextes (associations, collectifs citoyens et militants en formation ou en animation). Le groupe est divisé en trois sous-groupes, chacun travaillant sur une des étapes de la grille.

En fonction du temps, les sous-groupes peuvent aussi analyser toutes les phases de la grille. Une série de questions permet d'évaluer les moyens disponibles et d'identifier les pistes d'amélioration.

1. VOIR : identifier les émotions

Série de questions pour comparer les expériences :

– Face à la politique du détricotage des services publics et de la Sécurité sociale, identifiez au moins trois réactions émotionnelles emblématiques observées chez vos collègues de travail ? S'agit-il de colère, de ressentiment ou pourquoi pas de jouissance du malheur de l'autre (« Ces chômeurs l'ont bien mérité ! ») ?

– Identifiez une ou deux absences notables de réaction émotionnelle observées face aux mesures du gouvernement Arizona. Réfléchissez à des situations qui auraient dû provoquer une émotion et qui, au contraire, n'ont conduit à aucune réaction.

2. JUGER : analyser les mécanismes d'un positionnement collectif

Réflexion à partir des réactions identifiées :

– Parmi les réactions mentionnées, lesquelles ont déclenché un positionnement collectif ?
– Comment ces émotions ont-elles mené à ce positionnement collectif ? Identifiez et expliquez les mécanismes.
– Si certaines situations n'ont pas abouti à une action collective, quels sont selon vous les freins à mettre en évidence ?

3. AGIR : identifier les ressources et besoins pour agir

Questions pour passer de l'analyse à la mobilisation concrète :

– Quels sont vos ressources et outils pour exploiter les réactions émotionnelles pour en faire un moteur de positionnement collectif ? Êtes-vous suffisamment outillé·e (en tant que syndicaliste, militant·e) ?
Ex. : formations, nouveaux réseaux, grilles pédagogiques, outils de communication, etc.

– De quels moyens avez-vous besoin pour renforcer cette dynamique ? Ex. : temps de supervision, échanges réguliers, soutiens pédagogiques, alliances avec d'autres, etc.

4. Mise en commun

Ce temps permet de croiser les perspectives et de renforcer la cohésion du groupe pour l'action collective. Après ce travail en sous-groupe, chaque porte-parole expose les réflexions sur les réactions émotionnelles identifiées [VOIR], les mécanismes ayant mené à un positionnement collectif [JUGER], les ressources existantes et les besoins pour agir [AGIR].

5. Un schéma : transformer les émotions en action collective

Proposer un diagramme de cycle permet d'ancrer cette réflexion dans un cadre visualisant la progression et la transformation.

VOIR : Phase d'observation et d'identification des émotions. Ex. : la colère des parents et des élèves face aux coupes budgétaires dans l'enseignement secondaire.

JUGER : Phase d'analyse de l'impact des mesures budgétaires et des mécanismes.
Ex. : comment le mécontentement et la colère des familles ont provoqué leur participation à une manifestation et la mise sur pied d'actions collectives dans l'espace public, devant les écoles, etc.

AGIR : Phase de mobilisation des ressources et de transformation en actions.
Ex. : utiliser les réseaux syndicaux pour organiser une campagne.

Notes

1. Dominique Seux, Édito, RadioFrance, 10 décembre 2024 (en ligne) www.radiofrance.fr/franceinter/podcasts/l-edito-eco/l-edito-eco-du-mardi-10-decembre-2024-2702030.
2. Notamment Chowra Makaremi, Marc Maesschalck, Christian Boucq et Rita Segato.
3. *« À politique inchangée, le déficit budgétaire belge risque de devenir le plus important d'Europe. Inverser structurellement cette tendance néfaste sera la première et la plus importante tâche de notre gouvernement. Pour ce faire, il est nécessaire d'adopter une approche commune à plusieurs législatures. C'est pourquoi, au début de cette législature, nous mettrons en œuvre une série de réformes qui garantiront la viabilité à long terme des finances publiques. Compte tenu du vieillissement de la population et du contexte géopolitique, il s'agira de l'assainissement budgétaire le plus difficile de notre histoire moderne. Contrairement aux assainissements budgétaires du passé, nous le ferons sans augmenter la charge fiscale globale, celle-ci étant déjà bien trop élevée dans notre pays »* (Accord de coalition fédérale 2025-2029, p. 2.)
4. « Un an d'Arizona : Bart de Wever fait le point » (en ligne) www.youtube.com/ watch?v=QT-y7wwxoDw
5. www.lesoir.be/750999/article/2026-06-05/yvan-verougstraete-les-engages-jai-un-sentiment-de-tristesse-de-voir-le-pays-se
6. Emmanuel KANT, Anthropologie du point de vue pragmatique, Vrin, Paris, 2009, p. 197.
7. Ibid., p. 195.
8. Ibidem.
9. Danièle LINHART, La comédie humaine du travail, Érès, Toulouse, 2015, pp. 60-61. 10. https://ligue-enseignement.be/education-enseignement/articles/dossier/

Bibliographie

- Dossier « Réinvestir la question émotionnelle pour comprendre le monde politique et social », Démocratie, mai 2026 (en ligne) www.revue-democratie.be/ images/articles-en-pdf/2026/mai_2026/dmocratie-mai-2026_compressed.pdf

- Louise Knops, « Si vous n'êtes pas en colère, c'est que vous ne faites pas attention : regards sur les émotions politiques des jeunes pour le climat », Revue Politique, février 2022 (en ligne) www.revuepolitique.be/si-vous-netes-pas-en-colere-cest-que-vous-ne-faites-pas-attention/

- Chowra Makaremi, Résistances affectives, La Découverte, Paris, 2025.

Editeur responsable : Marie-Hélène Ska, Chaussée de Haecht 579, 1030 Bruxelles



Novembre 2026

Cahier de la FEC